



**CONSULAT  
GÉNÉRAL  
DE FRANCE  
À AMSTERDAM**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Amsterdam, le 8 mars 2022

**PROCES VERBAL**

**CONSEIL CONSULAIRE EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU 7 MARS 2022**

Un Conseil consulaire présidé par Mme Catherine LIBEAUT, Conseillère des Français de l'étranger pour la circonscription des Pays-Bas, s'est tenu lundi 7 mars 2022 à 14h au Consulat Général de France à Amsterdam ainsi que par visio-conférence sur Zoom.

Etaient présents :

- Mme Marie PHILIPPE, Consule Générale de France à Amsterdam

Conseillers des Français de l'étranger :

- M. Marie-Christine KOK ESCALLE, conseillère des Français de l'étranger
- Mme Hélène DEGRYSE, conseillère des Français de l'étranger (en visioconférence)
- M. Pierre LAVEANT, Conseiller des Français de l'étranger (en visioconférence)
- M. Tanguy LE BRETON, conseiller des Français de l'étranger (en visioconférence)

Agents administratifs du Consulat :

- Mme Emmanuelle ORNON, consulat général de France à Amsterdam, service social
- Mme Joan COHEN, consulat général de France à Amsterdam, assistante

Experts :

- M. Math REUMERS, service économique de l'Ambassade de France aux Pays-Bas (en visioconférence)
- Mme Sarah Haïlé-Fida, représentante de la CCI France Pays en tant que responsable de l'activité recrutement et présidente de la fondation Avenir Emploi
- Mme Dominique Fontaine, Association AGIR-FE, trésorière (en visioconférence)
- Mme Sophie Loiselet, Association AGIR-FE, secrétaire (en visioconférence)
- Mme Emmanuèle VAN HOUDENHOVEN-Collard, Undutchables (en visioconférence)

Représentants d'associations d'utilité publique :

- Mme. Brigitte STEPPE, présidente de l'UFE (en visioconférence)
- Mme Marie MASI, présidente de FDM-Adfe (en visioconférence)

### **1. Désignation du/de la secrétaire de séance**

Mme Joan COHEN est désignée secrétaire de séance et en charge de la rédaction du procès-verbal.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté conformément aux dispositions de l'article 9, alinéa 1, du décret n° 2014-144 du 18 février 2014 relatif aux conseils consulaires à l'Assemblée des Français de l'étranger et à leurs membres.

La présidente du conseil consulaire rappelle aux participants la confidentialité des débats. La communication publique sur le contenu des échanges pourra s'inscrire dans le cadre du procès-verbal qui sera publié sur le site internet du Consulat général (CGF).

### **3. Ordre du jour :**

#### **a) Situation de l'emploi des francophones aux Pays-Bas et informations de la CCI France Pays-Bas.**

La représentante de la CCI France Pays Bas effectue un point sur l'emploi des Français aux Pays-Bas. Elle rappelle qu'il n'existe pas de données statistiques générales au niveau du pays. Elle note une conjoncture porteuse pour le recrutement avec une situation de plein emploi et un marché en faveur des demandeurs. Le concept des Rendez-vous de l'emploi (4 animations et rencontres) est présenté. Remarque : les Pays-Bas vont, en 2023, mettre en place la VAE (validation des acquis de l'expérience) comme en France.

#### **b) Présentation des actions de l'association Avenir Emploi Pays-Bas**

Avenir Emploi expose ses activités aux membres du Conseil consulaire. L'organisme propose notamment des aides à la recherche d'emplois avec les « cafés emploi » qui rassemblent une dizaine de personnes tous les mois en visioconférence, ainsi que l'initiative « Objectif Emploi » sur deux demi-journées à distance qui, dans le même esprit que les « cafés emploi », la « semaine française » ou les « Rendez-vous de l'emploi » en partenariat avec Undutchables, vise à aborder la question de l'accès à l'emploi pour les ressortissants français installés aux Pays-Bas.

Ces initiatives trouvent un public sur les réseaux sociaux. Enfin, l'initiative des « cafés ZZP », toujours actifs, qui permettent à de futurs autoentrepreneurs de discuter avec d'autres déjà installés afin de recueillir leurs conseils.

#### **c) Présentation des actions d'Undutchables**

La représentante d'Undutchables présente les actions de sa structure, agence de recrutement faisant du placement direct /intérim depuis 1996 (postes majoritairement en service clientèle ou ventes, profils polyglottes).

Undutchables centre notamment son recrutement sur le niveau de langage des individus (A1, A2, B1, B2, C1, C2). 28% des candidats parlent Français. 45% de ces francophones ont un niveau C2 (langue

maternelle). Undutchables est également à l'origine de plusieurs initiatives et de partenariats (webinaire en ligne « Comment trouver un emploi aux Pays-Bas ? » en partenariat avec Agir-FE, *French Week* en partenariat avec Avenir-Emploi ou *l'Hybrid Event* « Les Rendez-vous de l'emploi »).

#### **d) Présentation du dispositif formation professionnelle par le Consulat Général**

Le Consulat général présente le dispositif formation professionnelle. Cette procédure existe depuis 2015 et offre un point d'entrée aux administrés désireux d'effectuer une formation professionnelle en France. La liste des domaines dans lesquels peuvent s'effectuer la formation est disponible sur le site du Consulat général. Ce sont les régions qui assurent le financement de cette formation, fondée sur trois critères: être majeur, être inscrit au Registre des Français de l'étranger et avoir les ressources nécessaires pour se rendre en France.

Le Consulat Général accompagne les demandeurs de formation en leur fournissant les documents nécessaires aux démarches et notamment le Passeport Orientation/Formation qui les aide à mieux définir leur projet personnel.

Très peu de demandes de formation professionnelle ont été présentées depuis 2018 (1 en 2018, 3 en 2019, 2 en 2020 et 1 en 2021), qui est référencé sur le site du Consulat général. Les membres du Conseil consulaire sont favorables à accroître la visibilité du dispositif et les élus se proposent de le relayer.

#### **e) Présentation du rôle et des actions de la CCI France Pays-Bas en faveur des entreprises françaises**

La représentante de la CCI France Pays Bas présente les activités de la Chambre. La CCI France Pays Bas offre plusieurs services aux entreprises françaises implantées aux Pays Bas dont un service de gestion des ressources humaines, un service de gestion salariale depuis 2019 qui comprend à l'heure actuelle plus de 80 personnes inscrites, un département de développement des entreprises (études de marché), un département d'aide au recrutement proposé aux entreprises.

#### **f) Présentation de la situation économique par le service économique de l'Ambassade de France**

Le membre du service économique expose la situation économique aux Pays-Bas sur l'année 2021 et les perspectives en matière de croissance et d'emploi.

Les conseillers des Français de l'étranger sont favorables à recevoir les bulletins réguliers produits par le service économique de l'Ambassade.

#### **g) Présentation de l'association Agir-FE et son projet de Salon des Professionnels Francophones avec l'intervention d'un conférencier pour parler de la francophonie économique**

AGIR-FE présente ses actions centrées sur 3 axes : aider les Français ; aider les entreprises, les commerçants et les autoentrepreneurs pour leur donner davantage de visibilité, et aider les étudiants qui cherchent des stages et des logements. En 2021, AGIR-FE a créé son premier annuaire des professionnels, outil disponible gratuitement en ligne qui répertorie les services fournis par des Français installés à travers le pays.

L'association propose également des cycles de visioconférences qui ont pour objectifs d'apporter du soutien à la communauté économique francophone aux Pays-Bas en augmentant leur visibilité ainsi

que de renforcer les liens entre les professionnels francophones et les résidents recherchant des services en langue française.

Les sujets portés à l'ordre du jour étant épuisés, la présidente du Conseil Consulaire lève la séance à 17h00.